

RIFSEEP : une mise en oeuvre différée, mais un projet à revoir de A à Z !

Lors d'une visite à la DRIEA le 17 avril dernier, le Secrétaire Général du MEDDE/ MLETR a annoncé que la mise en place du RIFSEEP est repoussée au 1^{er} janvier 2016, sauf pour les administrateurs civils.

C'est déjà une étape importante et saluons le fait que la DRH ait pu convaincre la DGAFP qu'envisager une migration de système indemnitaire en cours d'année, ne pouvait que présenter de très sérieux risques de rupture de payes pour les personnels qui devaient y être soumis... Notre organisation syndicale l'a dit et écrit sans relâche en CTM ou en CAP depuis plusieurs mois. Si la raison l'a emporté, l'UNSA Développement Durable s'en félicite, mais ce n'est qu'une étape !

Sur le fond, rappelons que l'UNSA demande que le RIFSEEP s'applique à tous, filière technique comme administrative, ou à personne. Fragmenter dans le temps les effectifs concernés par le RIFSEEP ne constitue pas une décision de nature à améliorer la qualité de vie au sein des communautés de travail déjà fortement impactées par les réformes structurelles incessantes que subissent les agents depuis quelques années.

Un courrier adressé au Secrétaire Général depuis fin janvier 2015 est toujours sans réponse ([voir en cliquant ici](#)).

Profitant de ce « répit », l'UNSA Développement Durable a demandé un rendez-vous auprès du conseiller social de la ministre de l'Écologie en vue d'engager des négociations sans délais sur les revendications que nous portons.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER :
developpement.durable@unsa.org